



Conseil départemental des Pyrénées
Atlantiques
Monsieur le Président
64 avenue Jean Biray
64058 PAU CEDEX 09

Bayonne, le 14 septembre 2017

Objet : Préavis de grève de 0 h à 24 h le jeudi 21 septembre 2017

Monsieur le Président,

Après la forte journée d'action du 12 septembre, le gouvernement a fait le choix de poursuivre sa tentative de passage en force visant à affaiblir les protections des travailleurs.

Dans la continuité de la journée d'action unitaire du 12 septembre, la CGT a décidé de poursuivre la bataille contre les projets d'ordonnances portant sur le Code du Travail. Elle poursuit le combat pour un Code du Travail renforcé, de nouveaux droits, d'expression des salariés et d'intervention de leurs représentants, l'amnistie pour les militants syndicaux et le respect des libertés syndicales, le renforcement des conventions collectives et le rétablissement de la hiérarchie des normes et du principe de faveur.

Outre les revendications portant sur le Code du Travail, le 21 septembre sera l'occasion de porter l'ensemble des revendications sur l'augmentation des salaires, le développement de l'emploi, l'amélioration des conditions de travail, le renforcement de la protection sociale et des droits à la retraite.

Aussi, pour toutes ces raisons, nous déposons ce préavis afin de permettre à l'ensemble des agents départementaux de se mobiliser et de faire grève le jeudi 21 septembre 2017.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos salutations distinguées.

Sandra PEREIRA

Secrétaire adjointe CGT

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Sandra', enclosed within a large, loopy oval stroke.